

Une tentative de suicide au gaz

Par lilou, le 11/10/2008 à 22:26

bonjour,

voici la situation, j'étais locataire d'un appartement dans une maison ou vivent aussi les deux propriétaires. le proprietaire de mon appartement vit a coté du mien avec ses deux "beaux freres". le deuxieme proprietaire, son frere (ils sont proprietaires de la maison) vit au rez de chaussé avec sa compagne avec laquelle il a trois enfants. j'avais (ou du moins a l'agence immobiliere) 2 loyers 1/2 de retard...

mon petit ami (que j'héberge) a tenté de mettre fin a ses jours en ouvrant la bouteille de gaz. je n'ai pas réussi a le lui enlevé, ni a débrancher le détendeur, je suis donc sortie et j'ai croisé dans l'escalier le "beau frère" du propriétaire. je l'ai informé de la situation et je lui ai demandé s'il pouvait m'aider... il n'a rien fait, j'ai donc appelé un ami, celui-ci a finalement réussi a confisquer le détendeur de la bouteille de gaz et l'a caché dans sa voiture. sur ce mon petit ami a poursuivi ce dernier devant la maison et a exigé qu'on lui rende le détendeur. le beau frère du propriétaire est descendu a son tour en accusant mon petit ami de vouloir faire sauter toute la maison et en gros de vouloir tuer tout le monde... alertés par le remue ménage, la compagne du 2eme propriétaire et ce dernier sont également sorti... tout le monde s'est ligué contre mon petit ami (sauf l'ami que j'avais appelé) l'ont menacé et finalement l'ont chassé. lui parti je suis devenu la cible, ils m'ont dit de quitter l'appartement sur le champs sinon... j'ai donc pris quelques affaires et sous la menace de me faire tabasser j'ai du rendre la clef... bref après un certain nombre de négociations nous avons casser le bail, mais le beau frère a décidé qu'il garderait les affaires de mon petit ami. je lui ai signalé que s'était du vol et que les mesures seront prises(cad porter plainte) pour récupérer la totalité des choses se trouvant dans l'appartement au moment de l'incident. Maintenant il me menace de prendre un avocat et de trouver le moyen de porter plainte contre mon ami pour tentative de meurtre et moi également puisque selon je suis complice puisque je n'aurais rien fait pour arrêter mon petit ami!

ma question est finalement de savoir quels sont ses recours a lui? est ce qu'il pourra nous

accuser de tentative de meurtre? et quels sont les miens pour récupérer le reste des affaires qui sont dans l'appartement et qu'il refuse de me rendre?
merci d'avance